Vision d'AFRIQUE
Hebdomadaire panafricain d'informations, d'analyses et de publicités N° 0288 du 14 / 09 / 2021

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022 ET PROMOTION DE L'EXCELLENCE

L'UPDIF-Togo au secours des élèves démunis de Kegué Zogbedi P.2

AFFAIRE COMMANDANT SAMAKÉ AU MALI ET SES RAMIFICATIONS

Une frénésie qui repose la question des cours martiales en Afrique francophone P.3

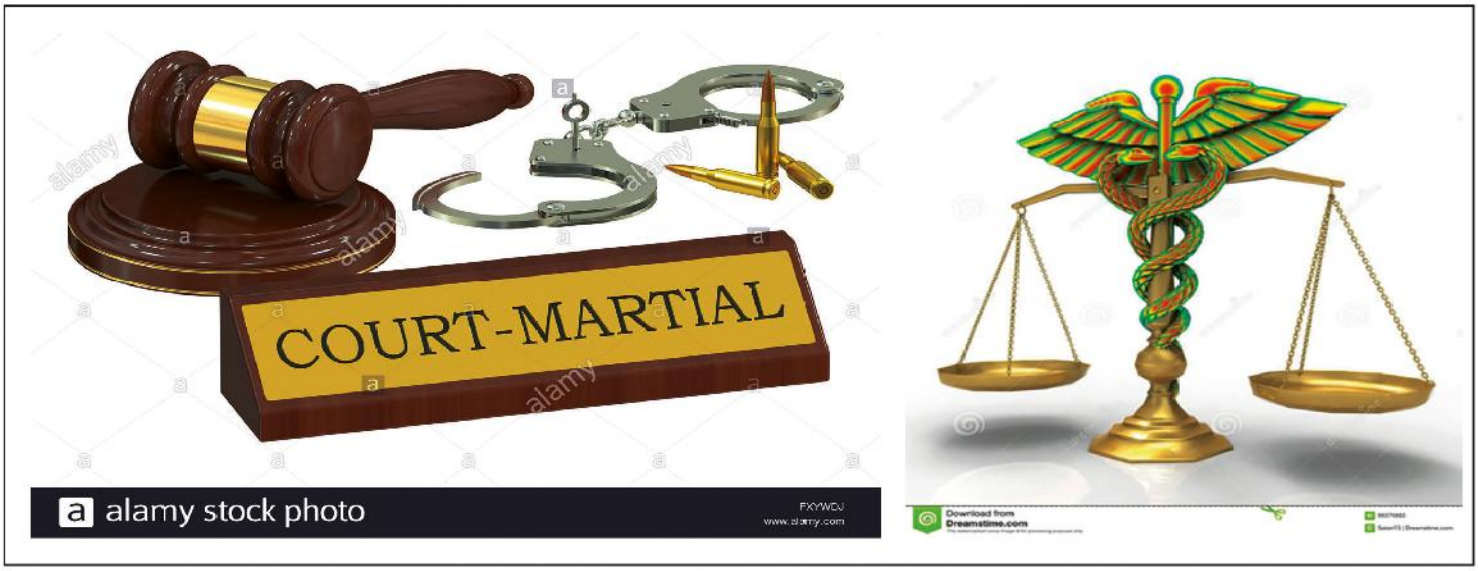

Qui est le Col Amana, nouveau directeur général de la gendarmerie nationale? P.6

LUTTE CONTRE LES ACTES DÉVIANT DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, PARAPUBLIQUE ET MILITAIRE

Faure Gnassingbé intraitable P.3

Décidément plus de place pour des actes déviants dans l'administration togolaise. Aucun ministère ne fait exception et les actes allant dans ce sens sont légion. Un signal fort qui interpelle chaque fonctionnaire d'Etat au respect scrupuleux des règles disciplinaires et contractuelles. Un diplomate accrédité au Togo et qui a requis l'anonymat signifiait récemment que « l'unique remède pour s'attaquer rigoureusement à la corruption...

INCITATION À LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le prophète Cephas Anthonio de l'Eglise MIJA mobilise tous ses fidèles P.2

CMJN

INCITATION À LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le prophète Cephas Anthonio de l'Eglise MIJA mobilise tous ses fidèles

Depuis quelques jours, il n'est de nouveau pour personne que le gouvernement a rendu presque obligatoire la vaccination contre la COVID-19 au Togo. C'est ce qui motive de nouvelles mesures restrictives histoire d'inciter toute la population à la vaccination. Une mesure qui divise l'opinion faisant dire à certain que l'efficacité des mesures prises dans ce sens reste un sujet à caution. Pour jouer leur partition une Eglise notamment l'Eglise Internationale Jésus en Action du Prophète Céphas Anthonio a bien voulu mobiliser tous ces fidèles estimés à presque 2500 fidèles à la vaccination. Expliquant le geste du prophète Céphas un haut cadre de l'Eglise a estimé que c'est ce que devrait faire le gouvernement en lieu et place de la fermeture. Ses leaders d'opinion ont d'énorme fidèle,si telle est que le gouvernement veut qu'on arrive à l'immunité collective, il faut s'appuyer sur cette frange .

La prière au Ministère International Jésus en Action (MIJA) ce dimanche 12 septembre 2021 à Sagbado n'est pas comme celle des autres dimanches. Les autorités de cette Église incarnées par le Prophète Cesphas Anthonio ont sensibilisé et enrôlé les fidèles pour la vaccination contre la pandémie de Covid19 dont la montée vertigineuse des contaminations ces derniers jours a obligé le gouvernement à prendre de nouvelles dispositions et à fermer les lieux de culte. Saisi de son bâton de pèlerin, le leader charismatique de cette église Cesphas Anthonio a expliqué aux fidèles le bien fondé des décisions prises par les autorités togolaises avant de les appeler à la vaccination.

Le message a été bien confirmé par le Chef traditionnel Togbui Adam Semekonawo IV et le 3e Adjoint au de la Commune du Golfe 7 M.Kove Kossi présents au Temple Miracles et Bénédictions de MIJA à Segbe.

Le prophète Cepha Anthonio a exhorté les fidèles à aller se faire vacciner. Il a pour cela mobilisé des milliers de filles et leur a fait comprendre la nécessité de se faire vacciner. Visiblement ils sont encore nombreux dans l'église, ceux qui n'ont pas encore pris leur dose. Le prophète a précisé que le vaccin est un bon vaccin selon sa vision prophétique. Pour le prophète, personnes ne mourra en prendra ce vaccin. Il y a des milliers des togolais qui travaillent dans l'administration et alors qui va encore travailler si le gouvernement avait l'intention de faire du mal à travers ce vaccin ? demande le prophète aux fidèles. Cephas Antonio invite les fidèles à faire fi des fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux sur le vaccin et à faire vite pour la poursuite des prières à l'église.

«Nous voulons amener tout d'abord nos fidèles et l'église dans son ensemble à emboîter les pas à notre père, le président de la République togolaise, rentrer dans sa vision où il faut passer par tous les moyens pour éradiquer cette pandémie internationale. Au niveau de l'église Ministère Internationale Jésus en Action nous avons tenu des réunions depuis le 9 septembre où la nouvelle est tombée qu'il faut une fois encore fermer les lieux de culte. Nous nous sommes dits qu'il serait de bon ton à ce que nous amenions nos fidèles à se faire vacciner. Donc le prophète Cephas Ayao Anthonio a pris l'engagement de parler à ses brebis en tant que pasteur, le prophète a regroupé les fidèles et les a sensibilisé et du coup tous les fidèles ont adhéré et accepté se faire vacciner», a déclaré Togbui Kponvi Koami, l'admirateur de l'église MIJA.

Les fidèles qui ont acclamé le prophète ont accepté de se faire enrôlé séance tenante. Une équipe de vaccination du CMS Segbe conduite par M. Ketemepi Komla Mawuena appuyée par des jeunes de l'église préalablement formés ont aidé les fidèles à se faire enrôler. Les fidèles ont été invités à composer le *844# et suivre les instructions. L'enrôlement se poursuit jusqu'au mercredi 15 septembre date convenue pour l'administration des premières doses aux fidèles au sein de cette église. L'enrôlement est fait à l'aide de son appareil portable, des pièces d'identité à savoir la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte d'électeur de 2018 à 2020.

Le Chef traditionnel Semekonawo IV appelle les fidèles au respect des lois de la nation. Pour lui c'est Deu qui établit l'autorité. Quiconque ne respecte pas l'autorité manque du respect à Dieu. Il a exhorté les fidèles au respect des mesures barrières et à se faire vacciner.

Le Maire de la Commune du Golfe 7 représenté par son 3e Adjoint Love Kossi salue l'initiative du prophète Anthonio et invité les autres Églises à faire autant. «Nous sommes ici pour aider les leaders religieux à sensibiliser leur population pour se faire vacciner et nous avons été surpris que ce leader de l'église MIJA a pu mobiliser les gens à qui nous avons expliqué le bien fondé de la vaccination pour qu'on puisse booster hors de notre pays cette pandémie. Et je crois que c'est un moyen d'exhorter les autres leaders religieux à lui emboîter les pas pour que toute la population ou la grande partie de la population puisse se faire vacciner», a-t-il souligné.

Le prophète Anthonio a saisi l'occasion pour appeler les populations à la vaccination afin de permettre aux autorités de lever les mesures prise pour la poursuite de l'adoration dans les églises.

Guidi A MA

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022 ET PROMOTION DE L'EXCELLENCE

L'UPDIF-Togo au secours des élèves démunis du quartier Kegué Zogbedi

Depuis un moment déjà les enfants ont commencée par réclamer les fournitures scolaires. Et pour cause la rentrée pédagogique fixé au 20 septembre 2021 et celle académique annoncée pour le 27 septembre. Le regard des hommes de cœur est orienté vers les orphelins et les enfants démunis qui sont dans une confusion totale. C'est ce qui a motivé la sortie de l'Union Pacifique pour un Développement Intégral des familles (UPDIF) conduite par sa présidente Mme Fatimata B.Yacoubou. Dans son périple de charité ; elle avait sous la main des kits scolaires composé de sac scolaire, des chaussures , des cahiers, bref tout ce qu'il faut pour une rentrée assurée.

Dans son adresse aux élèves et parents réunis pour la circonstance, Mme Fatimata a prodigué d'ultime conseil aux élèves et a promis un vélo à chaque élève qui occupera la première place dans son parcours.

Elle n'est pas passée outre les différents problèmes du quartier Kegué Zogbedji qui partent des problèmes d'eau potable, des problèmes d'assainissement et d'inondation dont sont fréquemment confrontés les riverains. Il a remercié au passage les heureux donateurs qui l'accompagnaient à pallier à quelques-unes des difficultés. Elle a lancé à l'occasion un appel à toute bonne volonté épris des questions sociales à se joindre à elle pour impacter davantage les populations de kegué Zogbedji.

L'Imam de la mosquée ALLAHAMDOU de Kegué Zogbedji El Hadj Imam Machoud, témoin oculaire des actes de charité de Maman Fatimata a estimé que toutes les couches défavorisées du quartier Zogbedji doivent leur salut à Maman Fatimata qui ne ménage aucun effort en ce qui concerne la scolarité et l'émancipation de la jeune fille. Que ce soit en période de fête de fin d'année, à la rentrée scolaire ou encore en période de Ramadan, elle est toujours là. Ses appuis sont pratiquement programmés par chaque couche vulnérable du quartier pendant ces périodes et elle n'a jamais manqué ces rendez-vous qui sont devenu coutumière.

Maman Alima une veuve résident le quartier Kegué Zogbedji bénéficiaire de kits a dit toute sa reconnaissance au donateur qui est selon ses dires l'unique alternative qui lui a déchargé des stresses de la rentrée scolaire pour ses trois enfants depuis le décès de son mari. Elle est toujours là pour me soutenir pour mes petits problèmes .Que Dieu le lui rende au centuple.

Vivement que le cri de détresse de maman fatimata tombent dans des oreilles de bienfaisance.

Dodzi

LUTTE CONTRE LES ACTES DÉVIANT DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, PARAPUBLIQUE ET MILITAIRE

Faure Gnassingbé intraitable

Décidément plus de place pour des actes déviants dans l'administration togolaise. Aucun ministère ne fait exception et les actes allant dans ce sens sont légion. Un signal fort qui interpelle chaque fonctionnaire d'Etat au respect scrupuleux des règles disciplinaires et contractuelles. Un diplomate accrédité au Togo et qui a requis l'anonymat signifiait récemment que « *l'unique remède pour s'attaquer rigoureusement à la corruption, c'est la rigueur dans la gestion des affaires publiques et du personnel*».10 agents d'Editogo instigateurs du mouvement d'humeur du 20 juillet 2021 l'ont appris à leur dépends. Extrapolant les limites consacrés par les textes dans les revendications sociales, ces agents n'ont laissé aucune marge de manœuvre à leur Directeur General Remy Assih connu pour ne pas être coutumier des licenciements .Après leur condamnation par la justice le 26 juillet 2021 et par la procédure disciplinaire conduite par l'inspection du travail en date du 31 aout 2021 ces agents sont mis devant le fait accompli. Mme Koupak et ses camarades d'infortunes sont donc tout simplement remerciés, une procédure qui confirme la bonne gouvernance d'entreprise édictée par le chef de l'Etat et son gouvernement. Interrogé, un

cadre d'Editogo a estimé que le contraire serait ni plus ni moins complotiste de la part du DG et pouvait être interprété comme une manière de fouler au pied la ligne médiane de l'actuelle marque imprimée pour la gouvernance du pays. Il cite en exemple le cas de figure où les mêmes actes sont posés au niveau de la TVT bloquant le passage des programmes pour 4h de temps, cela pouvait être suicidaire et créer un scandale national. A la hauteur des enjeux vitaux pour le pays, il y a une analogie entre les deux organes vu l'équilibre demandé dans les informations liées aux marchés publics dont Togo Presse est l'unique canal de publication. Sans les citer, il oriente subtilement le regard sur les courants de rigueur constatés ces derniers temps au ministère de la sécurité, de la défense, et au ministère de l'enseignement. Ces exemples rebattent les cartes et interpellent les agents d'Etats à une prise de conscience et à renouer impérativement aux textes contractuels et les limites de leur usage. Car la force de la loi supplante toute autre considération.

Nombreux sont les analystes qui estiment que la différence entre les pays africains et asiatiques quoiqu'ayant presque le même point de départ, est la discipline qui caractérise l'un(Asie) et l'indiscipline et ses dérivés qui ont profondément marqué le continent noir. Victime de sa propre turpitude, certains pays africains mettent des barrières pour parer au plus pressant. En témoigne l'amélioration du code de travail avec une bonne dose consacrée à la discipline et qui n'exclut pas les libertés fondamentales et les droits de l'homme.

Vu que le Togo est à une période charnière de son développement en lien avec les grands projets avant-gardistes du gouvernement qui force admiration et font du pays la destination la plus prisée de plusieurs entreprises étrangères quoi de plus normal de miser sur la rigueur dans la gestion des affaires publiques. De ce point de vue un accent particulier est mis sur la corruption et son lot de dégât qui tire vers le bas toutes les prévisions. Pour y parvenir, le mal est souvent attaqué par la racine. Les indicateurs de suivi sont légion sur toute la chaine administrative à tout point de vue. Qu'on soit syndicaliste ou agent d'administration tout court, chacun est renseigné sur les dispositions disciplinaires et les limites que lui imposent les textes qui régissent son cadre de travail. Plus de 200 agents du personnel officier et non officier du ministère de la sécurité et de la défense ont fait les frais de la défiance aux dispositions disciplinaires qui régissent leur corps de métier. Plusieurs agents du ministère de la fonction publique et de l'éducation sont passés ces derniers temps devant le conseil disciplinaire qui les a sévèrement sanctionnés pour incurie administrative.

L'administration dans toute sa globalité est dans cette dynamique pour éviter des actes déviants qui sont des signes avant-coureurs de la grande gabegie et la corruption endémique qui gangrènent nos pays. Abondant dans le même sens l'actuel Président de la cour suprême M. Yaya à corsé la mise lors d'une récente sortie publique en sifflant la fin de la récréation, histoire de rappeler aux personnels sous son magistère à revoir leur copie car tout acte déviant est susceptible de radiation du corps a-t-il averti. Autant de facteurs de stabilité et indicateurs qui rassurent les nouveaux investisseurs et est à l'aune du nouveau concept de gouvernance imprimé par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé au Togo.

Dans cette dynamique et tirant leçon de certaines institutions qui ne laissent aucune chance à l'erreur, Editogo a l'impérieux devoir d'écrire une page reluisante de son histoire en rejoignant la grande liste des sociétés modélisable en terme de discipline.

Adam

AFFAIRE COMMANDANT SAMAKÉ AU MALI ET SES RAMIFICATIONS

Une frénésie qui repose la question des cours martiales en Afrique francophone

Au Mali ,le commissaire divisionnaire Oumar Samaké, commandant de la Force spéciale antiterroriste Forsat a été inculpé, incarcéré et libéré, tout cela en l'espace de quelques heures vendredi 3 septembre. Inculpé, entre autres, de « meurtres » et « coups mortels » par la justice malienne, dans le cadre de l'enquête sur la répression meurtrière des manifestations anti IBK de juillet 2020, qui avaient fait une dizaine de morts, le chef de la Forsat a été placé sous mandat de dépôt, incarcéré dans la foulée avant d'être libéré dans des conditions qui demeurent particulièrement floues.

Le commissaire divisionnaire Oumar Samaké a été inculpé vendredi 03 septembre pour « *meurtres, coups mortels, coups et blessures volontaires aggravés et complicité* » à la demande du premier cabinet du juge d'instruction du tribunal de grande instance de la Commune III de Bamako et a été incarcéré dans la foulée.

La nouvelle de son inculpation et de son incarcération a immédiatement suscité la colère de nombreux policiers qui se sont rassemblés, en armes et uniformes, devant la maison centrale d'arrêt de Bamako, pour exiger sa libération. Le commandant de la force spéciale antiterroriste Forsat a été finalement relâché et a quitté les lieux, en voiture, sous les acclamations de ses collègues.

Dans quelles conditions Oumar Samaké a-t-il été extrait de la maison d'arrêt quelques heures à peine après son inculpation ? Qui en a donné l'ordre ? Cette libération signe-t-elle la fin de la procédure engagée à son endroit par la justice malienne ? Ou s'agit-il d'une mesure temporaire destinée à éviter des violences, avant une nouvelle interpellation ? Aucune des autorités contactées par RFI, au sein de la justice, du gouvernement ou de la présidence malienne n'a pu ou n'a souhaité apporter de précisions à ce stade.

L'inculpation d'Oumar Samaké est liée à la répression des manifestations des 10 au 13 juillet 2020. Le régime du président Ibrahim Boubacar Keïta est alors fortement contesté, des manifestations sont organisées par une coalition, M5-RFP, composée de partis politiques, de syndicats, d'organisations de la société civile ou encore d'artistes. C'était le mois précédant le coup d'État militaire du 18 août, qui est justement venu « parachever » ce mouvement de contestation, selon les termes employés par la junte qui a pris le pouvoir.

Différentes sources ayant animé les manifestations de juillet 2020 et qui attendent que la lumière soit faite sur leur sanglante répression, expriment leur désarroi et leurs craintes pour la suite de la procédure. « *Cela rend amer parce que cela montre à quel point on peut mesurer la déliquescence de l'Etat, complètement absent quand on doit rendre la justice, quand on doit aller jusqu'au bout*, dénonce Clément Dembele, le président de la Plateforme contre la corruption et le chômage au Mali. *On était très contents quand on a entendu qu'il y avait eu un début d'arrestation. On s'est dit que désormais, on ne pouvait pas tuer gratuitement les manifestants, les Maliens.* »

La force spéciale antiterroriste Forsat a été créée en 2016. Le Mali se relevait alors d'une inédite série d'attaques terroristes qui avait frappé la capitale Bamako – le bar-restaurant la Terrasse, l'hôtel Radisson- ou encore la ville de Sévaré -l'hôtel Byblos-, dans le centre du pays.

Des hommes issus des différentes unités des forces maliennes –police, gendarmerie, Garde nationale- sont alors rassemblés au sein de cette nouvelle unité d'élite, la Forsat, qui a vocation à intervenir en urgence, sur tout le territoire, et qui bénéficie de formations données par les partenaires, américains, français, ou européens du Mali.

Son utilisation face à de simples manifestants pour réprimer le mouvement de contestation contre IBK en juillet 2020 a fait couler beaucoup d'encre : qui a décidé de recourir à la Forsat, dont ce n'est officiellement pas le mandat ? Dans quelles conditions et avec quelles consignes ses hommes ont-ils été déployés ? Des questions que le juge d'instruction n'aura pas l'opportunité, du moins dans l'immédiat, de poser au Commandant de la Forsat.

Les policiers objet de la manifestation estiment que les donneurs d'ordre doivent être interpellés avant les exécutants. Si l'affaire déchaine les passions, il n'en demeure pas moins que si pousse les analyses, on peut se rendre compte à l'évidence que l'impartialité dans le traitement des dossiers liés aux forces de l'ordre et de sécurité par des juridictions ordinaires n'est toujours pas au rendez-vous. Quelques fois ils sont sacrifiés pour des actes et faits dont ils pouvaient se tirer d'affaire. La politique prenant le dessus de toute chose leur voix est souvent occultée à la faveur des opinions de masse. Plusieurs sont ces forces de l'ordre et de sécurité qui croupissent aujourd'hui dans des geôles pour des jugements de facette qui ne tiennent pas totalement compte des exigences professionnelles et les circonstances atténuantes qui vont avec. Vivement que l'affaire commandant Samaké au Mali ressuscite l'ultime question des cours martial relégué au second plan en Afrique francophone.

TOGO/APAISEMENT DU CLIMAT SOCIAL

Une session spéciale du CNDS prend de salvatrice décision

Le Gouvernement et les autres partenaires ont pris part ce 07 septembre 2021 à une session spéciale du Conseil National du Dialogue Social (CNDS). Il s'agit d'examiner la situation dans les secteurs de la santé et de l'éducation et d'échanger sur d'autres préoccupations des organisations syndicales des travailleurs.

Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre sans relâche les efforts visant à répondre de manière globale aux préoccupations et aux défis prioritaires dans tous les secteurs sociaux. Dans son souci de favoriser la préservation d'un climat social apaisé et de promouvoir la cohésion sociale, le gouvernement animé de l'esprit d'ouverture et de dialogue prend un certain nombre de mesures et dispositions en faveur les secteurs de la santé et de l'éducation et répond à d'autres préoccupations exprimées par les organisations syndicales des travailleurs.

Au regard des tensions sociales observées ces derniers temps dans le secteur de la santé, et face à l'imminence de la rentrée scolaire 2021-2022, le Gouvernement se réjouit de la volonté de dialogue, d'écoute et de compréhension mutuelle manifestée par les syndicats de ces deux secteurs cruciaux. Il félicite à cet instant l'ensemble des partenaires sociaux pour leur sens de dialogue, d'engagement et de responsabilité et remercie les Centrales syndicales et aux organisations patronales.

Dans le secteur de la santé, l'on peut noter :

1.1. La proclamation, au cours de cette semaine, des résultats du dernier concours de recrutement du personnel médical, paramédical et administratif, sur la base des 698 postes ouverts, tout en poursuivant les discussions avec le collectif des syndicats de la santé afin de répondre aux besoins prioritaires en personnels et de résorber de manière progressive le déficit en personnel soignant ;

1.2. L'engagement du Gouvernement à examiner, notamment à travers des concertations entre les ministres chargés des finances et de la santé et les structures et services concernés en particulier la Coordination Nationale de Gestion de la Riposte à la COVID-19 (CNGR-Covid 19), la question des arriérés au personnel des équipes de prélèvement et d'intervention rapide, et à procéder à la mise en place d'un nouveau dispositif en la matière;

1.3. Concernant les dotations des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) en scanners notamment, le ministre de la santé recevra, au cours de cette semaine, le collectif des syndicats de la santé afin d'échanger sur le projet d'acquisition et de mise en place de ces importants équipements, ceci en privilégiant l'approche partenariat public-privé. Cette rencontre permettra au ministre de la santé de présenter les modalités et le calendrier de mise en œuvre de ce projet, et de recueillir les observations et contributions éventuelles concernant l'appel à manifestations d'intérêt en cours de finalisation ;

1.4. En ce qui concerne les préoccupations touchant aux personnels contractuels, notamment ceux émargeant sur les budgets COGES, le Gouvernement procèdera dans les meilleurs délais à une revue complète des textes relatifs à l'autonomie de gestion des structures de santé et prendra les mesures pour résoudre durablement les difficultés observées ;

1.5. Concernant le statut particulier du personnel de la santé ou la question de la mise en place d'une fonction publique hospitalière, ce sujet sera examiné de manière approfondie à l'issue de la refonte du statut général de la fonction publique, dont le processus est déjà amorcé;

1.6. Concernant enfin les arriérés de l'Etat dans le cadre de sa contribution aux hôpitaux publics pour la mise en œuvre du projet CARMA, le Gouvernement examinera, notamment à travers les ministres chargés de la santé et des finances, les préoccupations exprimées dans les meilleurs délais, et prendront les mesures idoines en liaison avec les structures concernées.

1.7. Concernant la question de l'audit de la contractualisation, le Gouvernement réaffirme sa volonté à poursuivre les démarches déjà entreprises auprès de l'OOAAS en 2019, en vue du recrutement d'Experts internationaux pour une évaluation externe, afin d'en identifier les forces, faiblesses et insuffisances avant l'extension à d'autres centres de santé.

1.8. Le Ministre chargé de la santé a informé des différentes mesures déjà prises ou en cours de mise en œuvre pour accroître et améliorer les dispositifs de prise en charge des malades à la COVID 19, notamment au CHR Lomé-Commune, dans les deux CHU de Lomé, la construction en cours de neuf entités de prise en charge des malades, le renforcement des ressources humaines.

Le ministre Gilbert Bawara

2. Dans le secteur de l'éducation, il sied de mentionner, entre autres mesures :

2.1. La proclamation dans les prochains jours des résultats du dernier concours de recrutement de fonctionnaires enseignants et de conseillers d'orientation, afin de permettre l'imprégnation et la formation sommaire des admissibles avant leur affectation et déploiement ;

2.2. Le démarrage, dès cette semaine dans les agences de la CNSS, de la seconde phase du remboursement des prélèvements opérés sur les émoluments des enseignants auxiliaires avant leur reversement dans le cadre des fonctionnaires de l'enseignement ;

2.3. En ce qui concerne la question des primes spéciales ou ponctuelles, le Gouvernement réaffirme sa volonté et l'engagement déjà acquis, et souligne la nécessité d'examiner et d'opérationnaliser toute mesure relative aux primes ou aux revalorisations salariales de manière plus globale, à l'issue de la refonte du statut général de la fonction publique ;

2.4. La poursuite du dialogue sera assurée avec les acteurs du secteur de l'éducation afin d'examiner toutes les autres questions pendantes en vue d'y rechercher des solutions idoines.

3. Autres préoccupations exprimées par les organisations syndicales des travailleurs :

3.1. Le Gouvernement a décidé, sur la base d'une étude actuarielle, de la mise en place, à compter du premier janvier 2020, d'un nouveau système d'allocation de départ à la retraite pour les fonctionnaires, équivalent à trois mois de salaire. En outre, pour les fonctionnaires admis à la retraite pendant la période de suspension des dispositions de la loi n°91-11 du 23 mai 1991, un geste exceptionnel sera fait en leur faveur ;

3.2. Concomitamment à cette mesure, la réforme de la Caisse de Retraites du Togo (CRT) sera poursuivie et accélérée. A cet effet, une base de données intégrée et centralisée reliant les ministères chargés des finances et de la fonction publique et la CRT sera développée afin de simplifier et de réduire considérablement les formalités et les délais de jouissance des pensions de retraites des fonctionnaires ;

3.3. Ces mesures interviennent au moment où s'accélère le chantier de construction des maisons des retraités à Lomé et à Kara, avec l'implication active des associations concernées ;

3.4. Enfin, la redynamisation du dialogue social connaitra une accélération et se traduira, entre autres, par la rénovation du CNDS, l'assainissement du paysage syndical sur la base de l'application effective des dispositions pertinentes du nouveau code du travail, l'accroissement de l'aide de l'Etat en faveur de l'éducation ouvrière, de la formation et du renforcement des capacités des organisations professionnelles de syndicats.

Face aux importants efforts et moyens mis en œuvre, le Gouvernement saisit l'occasion de la présente session spéciale du CNDS pour déplorer l'absentéisme, le manque d'assiduité et la faible qualité de l'accueil et des services que l'on observe, notamment dans les hôpitaux et centres de santé. Il déplore également les agissements et comportements indélicats constatés de la part de certains enseignants et personnels d'encadrement, qui traduisent le non-respect de la déontologie et des règles éthiques.

Devant cette situation, le Gouvernement demande instamment à tous les fonctionnaires et agents de l'Etat, à tous les niveaux de responsabilité, de faire preuve de plus d'engagement, de rigueur et de dévouement pour répondre aux attentes des usagers.

Diplomatie - Robert Dussey renforce de l'axe Lome-Bamako

Le Professeur Robert Dussey, Ministre des Affaires étrangères du Togo, est à Bamako au Mali depuis lundi, dans le cadre d'une visite de travail auprès des autorités de la transition. A l'occasion de cette visite de renforcement des relations bilatérales entre les deux pays ouest-africains, le Chef de la diplomatie togolaise s'est entretenu avec plusieurs hauts responsables du Mali dont le Président de la transition le Colonel Goïta Assimi. Avec ce dernier, le ministre Robert Dussey, qui signe son deuxième voyage dans ce vaste Etat de l'Afrique de l'Ouest, a évoqué les questions relatives à la sécurité au Sahel. La poursuite du renforcement de l'axe Lomé-Bamako n'a pas été du reste.Robert Dussey était accompagné de son homologue malien Abdoulaye Diop. Les deux hommes ont fait savoir à la presse qu'ils ont passé en revue la coopération entre les deux pays, lesquelles relations demeurent « excellentes». Le Togo joue un grand rôle dans le maintien de paix au Sahel. Son Président Faure Gnassingbé était sur la première ligne dans la résolution des crises qui ont émaillé le Mali. Le Togo a envoyé plusieurs soldats sous les couleurs de la MINUSMA dans ce pays ami.

Togo : Forte hausse des investissements directs étrangers et des investissements publics en 2020

En 2020, le Togo a enregistré une hausse significative des investissements publics en dépit du choc d'une intensité exceptionnelle provoqué par la crise sanitaire. Les dépenses d'investissements publics dans le PIB ont atteint 444 milliards FCFA, soit 48% des recettes budgétaires. Le Togo obtient ainsi le quatrième meilleur résultat des économies de l'espace UEMOA.

La politique de gouvernance destinée à stimuler l'investissement et à améliorer le climat des affaires mise en place sous l'impulsion du Chef de l'État, S.E.M Faure Essozimna Gnassingbé, a également entrainé une augmentation des investissements directs étrangers de 85%, s'établissant en 2020 à 352 milliards FCFA, selon la CNUCED. Cette performance fait du Togo le Top performer africain et la destination privilégiée des investissements directs étrangers.

Meilleur réformateur du climat des affaires en Afrique, le Togo place le secteur privé au cœur de son développement. En 2020, des investissements structurants ont été réalisés sous forme de partenariats public-privé dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, l'inauguration de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) en est une illustration concrète. Dédié à la transformation des ressources naturelles du Togo et aux exportations agricoles, cet écosystème intégré réparti sur 400 hectares est le fruit d'un partenariat avec le Groupe singapourien Arise et constituera un élément catalyseur visant à soutenir la croissance économique et l'intégration régionale. L'inauguration de PIA a été précédée par celle de la centrale électrique de Kékéli, à Lomé-Port, fruit, là aussi, d'une démarche partenariale. Opéré par le groupe Eranove, cet autre grand projet structurant va permettre d'augmenter de 50% la capacité de production électrique du pays ainsi que l'électrification de plus de 250 000 foyers (1,5 million de personnes). Cofinancée par le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (ADFD), la plus grande centrale solaire d'Afrique de l'Ouest a été mise en service à Blitta le 22 juin. Enfin, plus récemment, l'État togolais a cédé une partie de ses actions au sein d'établissements bancaires de premier plan parmi lesquels la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI) à l'investisseur burkinabé IB Holding.

La dynamique de promotion des investissements menée par le Président de la République Togolaise est portée par un dispositif performant, composé notamment de deux portails dédiés à l'investissement inaugurés le 9 août dernier par la Ministre chargée de la Promotion de l'Investissement, Mme Rose Kayi Mivedor et par le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale, M. Kodjo Sevon-Tepe Adedze. Intégralement dédié à l'investissement, le portail « Investir au Togo » (www.investirautogo.tg) vise à accompagner les investisseurs étrangers désireux de s'implanter au Togo et à faciliter leur installation dans

le pays. Le site web de l'Agence de promotion des investissements et de la Zone franche (www.apizf.tg) présente par ailleurs les différents régimes économiques qui s'offrent aux investisseurs et les conditions d'éligibilité à la zone franche. Ces outils innovants s'inscrivent dans le processus de digitalisation et d'allègement des procédures administratives liées à l'investissement privé. « L'environnement des affaires est propice au Togo. C'est un pays sécurisé, agile, facile et innovateur. Ces projets que nous avons accueillis témoignent de l'attractivité du pays et vont permettre de mettre en place un écosystème avec une diversité de articipants présents sur l'ensemble de la chaîne de valeur pour pouvoir renouer avec la croissance » a déclaré Mme Rose Kayi Mivedor, Ministre chargée de la Promotion de l'Investissement,

Lors du séminaire gouvernemental de Kara sur l'évaluation et la mise en œuvre des 42 projets et réformes de la feuille de route Togo 2025, présidé par le Chef de l'État SEM Faure Essozimna Gnassingbé, ce dernier a exhorté les ministres à redoubler de mobilisation pour atteindre les objectifs de développement économique et social fixés.

Le Gouvernement togolais est fermement engagé au plus haut sommet de l'État pour attirer les investisseurs étrangers. Afin de concrétiser ces ambitions, le Togo accueillera du 5 au 7 octobre les Rencontres Africa de Lomé. Il s'agit de la plus importante convention d'affaires entre dirigeants français et chefs d'entreprises africains. Lors de ces deux jours de rencontre, les personnalités les plus actives du monde politique et économique échangeront sur les défis sectoriels et sur les opportunités d'investissement au Togo

5ÈME CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT À VIENNE

Tout sur le séjour de la PA Yawa Djigbodi Tsègan en Autriche

La présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, en séjour à vienne la capitale autrichienne, a participé à la 5ème conférence des Présidents de parlements. Elle a modéré un panel de haut niveau axé sur le thème « l'ouverture, la transparence et l'accessibilité des parlements face au défi sécuritaire : comment trouver le bon équilibre ? Les débats ont été riches et diversifiés avec des approches de solutions innovantes en lien avec la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Près de 100 présidents de 115 parlements nationaux et personnalités de plus d'une douzaine d'organisations parlementaires régionales se sont réunis à vienne en Autriche pour un sujet d'actualité : « la promotion du leadership parlementaire pour un multilatéralisme plus efficace qui assure la paix et le développement durable ». La 5ème conférence des présidents de parlement qui intervient dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire, a permis de débattre des différents aspects de la question et proposer des pistes de solutions pour relever les nombreux défis qui se posent aux institutions parlementaires de par le monde.

A la tribune, la Présidente de l'Assemblée Nationale Togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan, s'est d'abord acquittée d'un devoir, celui de la transmission du message de salutation du Président de la République Faure Essozimna GNASSINGBE à l'auguste assemblée. Puis, place à ce panel de haut niveau, modéré par la Présidente de la Représentation nationale. Il a porté sur l'ouverture, la transparence et l'accessibilité des parlements face au défi sécuritaire. Moment de riches débats sur une question fondamentale : comment trouver le bon équilibre ?

Au-delà de ma modeste personne, c'est mon pays le Togo qui est honoré, je vous en remercie vivement et vous transmet les salutations chaleureuses de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise

Les panelistes et les différents intervenants ont tour à tour apporté leurs contributions au sujet à partir des stratégies mises en œuvre dans leurs pays respectifs pour être plus proches des populations et protéger les parlements de menaces de tout genre.

Les parlements et les parlementaires s'efforcent d'être aussi accessibles que possible afin de dialoguer avec les électeurs, même, ou surtout, en période de pandémie. Sur cet aspect, nous avons entendu à quel point les parlements ont dû, et pu, s'adapter aux circonstances imposées par la situation sanitaire. De fait, beaucoup d'entre eux ont modifié leurs règlements pour permettre que le travail parlementaire se fasse de manière hybride. Au final, il est possible de dire que la pandémie a donné un coup d'accélérateur à nos institutions parlementaires en leur permettant de devenir de plus en plus digitales .

L'accès des populations à l'information et à l'institution parlementaire Oui mais cette liberté accordée doit respecter certains principes avec la prise en compte de l'environnement numérique changeant marqué par la cybercriminalité. Des dispositions urgentes doivent être prises également afin de garantir la sécurité et la sureté du parlement et des députés.

Autres aspects importants de la question évoquée au cours des débats, les conséquences néfastes de la désinformation sur la pandémie actuelle et les réseaux sociaux. Ces derniers sont pointés du doigts comme faisant partie des outils de propagation de fausses nouvelles.

Le renforcement des législations et le recours à une éducation digitale ont été des approches de solutions explorées par le panel.

Cependant toutes ces mesures permettront-elles aux parlements de s'ouvrir véritablement aux populations tout en limitant les risques et les menaces sécuritaires ? Pour la Présidente de l'Assemblée nationale, le débat ne fait que débuter.

Dussey: 'Optimiser les contributions des diasporas africaines au développement des pays'

La 2è réunion virtuelle du Haut Comité de la « Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine » s'est tenue lundi. Cette rencontre qui intervient après celle inaugurale du 10 juin 2021, a été présidée par le ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des togolais de l'extérieur, Prof Robert Dussey.

La réunion du Haut Comité de la « Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine » a enregistré la participation des pays comme l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, la Gambie, le Ghana, le Maroc, la Namibie, la Tanzanie, la Tunisie et le Togo.

Elle été l'occasion pour les membres de discuter des principaux axes de travail, des projets à inscrire à l'agenda et des mécanismes de financement des différentes initiatives et activités.

D'entrée, le chef de la diplomatie togolaise a exhorté les membres du Haut Comité à la célérité dans la mise en œuvre de la Décision de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement relative à l'Agenda 2021-2031.

« L'enjeu c'est d'aller vite afin de répondre le plus rapidement possible aux aspirations des diasporas africaines et d'optimiser leurs contributions aussi bien au développement des pays pris individuellement qu'à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine », a déclaré Robert Dussey.

De leur côté, les participants ont unanimement salué l'annonce par le ministre des affaires étrangères du Royaume du Maroc de la décision de son gouvernement de soutenir les activités de la décennie par une enveloppe de 200.000 US dollars.

Ils ont ensuite convenu des actions à mener à court et moyen terme afin de rendre le processus beaucoup plus inclusif notamment par l'implication des communautés afrodescendantes des Amériques, du Pacifique, des Antilles et des Caraïbes ainsi que des acteurs non étatiques.

La réunion a également demandé à la Commission de l'Union africaine, dans la perspective de la prochaine rencontre, de préparer une note conceptuelle reprenant les projets et initiatives en cours sur le continent ainsi que la liste des organisations les plus représentatives de la diaspora africaine et des communautés afrodescandantes.

A l'issue, les participants ont félicité le Togo pour l'organisation de la dit réunion et réaffirmé leur engagement et leur disponibilité à accompagner le Togo et la Commission de l'Union africaine dans la mise en œuvre de l'Agenda de la Décennie.

71È SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS

L'intensification de la riposte à la Covid-19 en ligne de mire

Le Comité régional de l'organisation mondiale de la santé (OMS) tient du 24 au 26 août 2021, sa 71è session. Cette importante rencontre annuelle consacrée à la santé publique en Afrique, se tient cette année à Lomé en mode virtuel à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Mme le Premier Ministre, Victoire Tomégah-Dogbé a pris part aux travaux d'ouverture en visioconférence.

Cette 71è session réunit virtuellement pendant deux jours 47 ministres de la santé du continent africain, les responsables de l'OMS dont son Directeur général, Dr Tedros Adhanom Gebreyesus, la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dre Matshidiso Moeti et plus de 400 délégués.

Les travaux vont permettre aux délégués, d'examiner et d'approuver les politiques, activités et plans financiers régionaux visant à améliorer la santé et le bien-être des populations.

Plusieurs thématiques sont abordées, notamment l'intensification de la riposte à la Covid-19, l'accélération de l'élimination du cancer du col de l'utérus, l'amélioration de l'accès aux technologies d'assistance de la santé numérique, le renforcement d'une riposte intégrée à la tuberculose, au VIH, aux infections sexuellement transmissibles et à l'hépatite, l'élimination de la méningite à l'horizon 2030 et le financement durable de l'OMS.

Au nom du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Mme le Premier Ministre a souhaité la cordiale bienvenue aux délégués avant de faire le point des actions entreprises par le Togo dans la gestion de la riposte de la pandémie de Covid-19.

« Pour y faire face, le Togo a adopté une riposte holistique faisant appel à toutes les compétences et à la contribution de tous. Nous avons ainsi mis en place dans notre pays, des organes dédiés. Nous avons réhabilité et construit des centres de prise en charge et de tests et opérationnalisé des mesures d'accompagnement telles que, les transferts monétaires digitalisées aux populations les plus vulnérables et les plus affectées. Le plus récent volet de la lutte engagée contre la pandémie, est celui de la vaccination dont nous avons commencé la campagne en mars 2021. À ce jour, 350 mille Togolais ont eu au moins une dose de vaccin et 170 mille sont entièrement vaccinés. La lutte contre la Covid-19 s'intègre dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui est issue de notre Plan national de développement et qui vise à bâtir le socle d'une protection sociale élargie à travers la mise en place d'un système de santé robuste, inclusif et résilient. », a déclaré Mme le Premier Ministre.

Elle a salué les différentes initiatives internationales mises en place pour l'accès aux vaccins sur le continent.

À l'issue des travaux, le ministre togolais de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, le Prof Moustafa Mijiyawa a été élu par ses pairs, président de la 71è session du comité régional de l'OMS avec deux vice-présidents. Il s'agit du ministre de la santé de Botswana et celui de Sao Tomé-et-Principe.

Qui est le Col Amana, le nouveau directeur général de la gendarmerie nationale

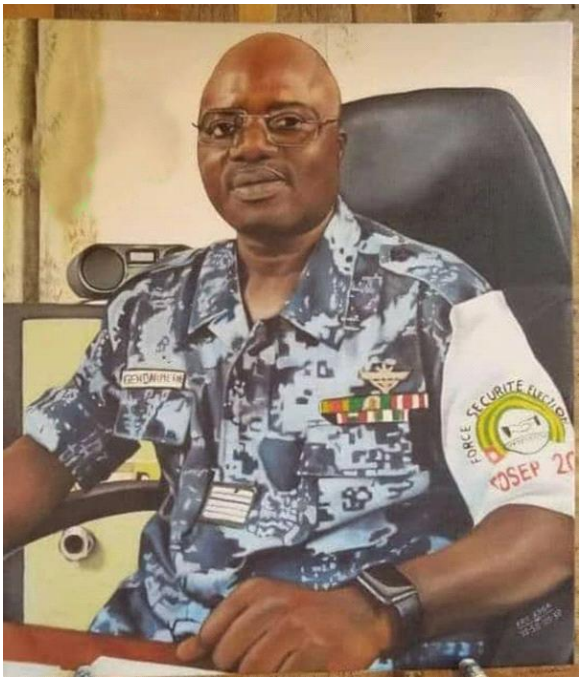

Le Lieutenant-Colonel Massina Yotrofeï n'est plus le Directeur Général de la Gendarmerie nationale togolaise. Il a été remplacé par le Colonel Kodjo Amana.

Le nouveau patron de la Gendarmerie nationale togolaise est nommé ce lundi 13 septembre 2021 en remplacement du Lt-Colonel Massina Yotrofei en poste depuis 2014.

Précisons que le Col Kodjo Amana est également l'actuel commandant de la force spécialiste anti-covid-19 devenue Groupe mixte.

Le Lt-Colonel Yotrofei MASSINA, lui, rejoint l'état-major en tant que inspecteur général adjoint des forces armées togolaises.

Le Général de brigade Komlan ADJITOWOU est nommé inspecteur général des FAT (Forces Armées Togolaises).

Modélisation financière pour le secteur extractif (FIMES) dans les pays en transition en Afrique-ANRC

Le Centre Africain des Ressources Naturelles (ANRC) de la Banque Africaine de Développement invite par la présente les consultants individuels à exprimer leur intérêt pour la Mission suivante : Chef de projet : Modélisation financière pour le secteur extractif (FIMES) dans les pays en transition en Afrique ».

Les services à fournir dans le cadre de la Mission :

Sous la supervision du Chef de division, Division de l'analyse des politiques de l'ANRC, le candidat sélectionné soutiendra la mise en œuvre du projet FIMES.

L'ANRC invite les consultants individuels à manifester leur intérêt pour le poste de Chef de Projet de FIMES. Les consultants intéressés doivent fournir des informations sur leurs qualifications et leur expérience démontrant leur capacité à entreprendre la Mission (documents, référence à des services similaires, expérience dans des missions similaires, etc.).

Les manifestations d'intérêt doivent être reçues par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 septembre 2021, heure locale d'Abidjan et en mentionnant spécifiquement Manifestation d'intérêt : Chef de projet : Modélisation financière pour le secteur extractif (FIMES) dans les pays en transition en Afrique. à l'attention de : Mme Promise ADERIBIGBE.

REMERCIEMENTS

Le Régent du canton de Solla
Les familles AGNAN'NA-ZATO-GNARO à Solla, au Togo et à l'étranger.
Les familles KEYEWA et BARA au Togo, au Bénin et en Europe
Monsieur KEYEWA Oulégoh Georges, Ancien Ministre, Enseignant Chercheur des Universités du Togo, son épouse et leurs enfants au Togo et en Europe,
Monsieur Norbert BARA, conseiller en communication au Ministère de la Culture et du Tourisme, son épouse leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
Dans l'impossibilité de vous joindre individuellement, vous remercient pour les nombreuses marques de compassion, de sympathie, de soutien et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur Maman, Grand-mère, Fille, Sœur, Tante, Belle-mère et Arrière-grand-mère,

ZATO Abrya Elise épouse KEYEWA revendeuse de pagnes à Lomé, survenu le 25 juillet 2021, au CHU SYLVANUS OLYMPIO, dans sa 80ème année.

Merci également pour vos conseils et votre chaleureuse présence à nos côtés. Nous vous assurons que vous avez été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux, et vous témoignons nos sentiments de gratitude.

P.3

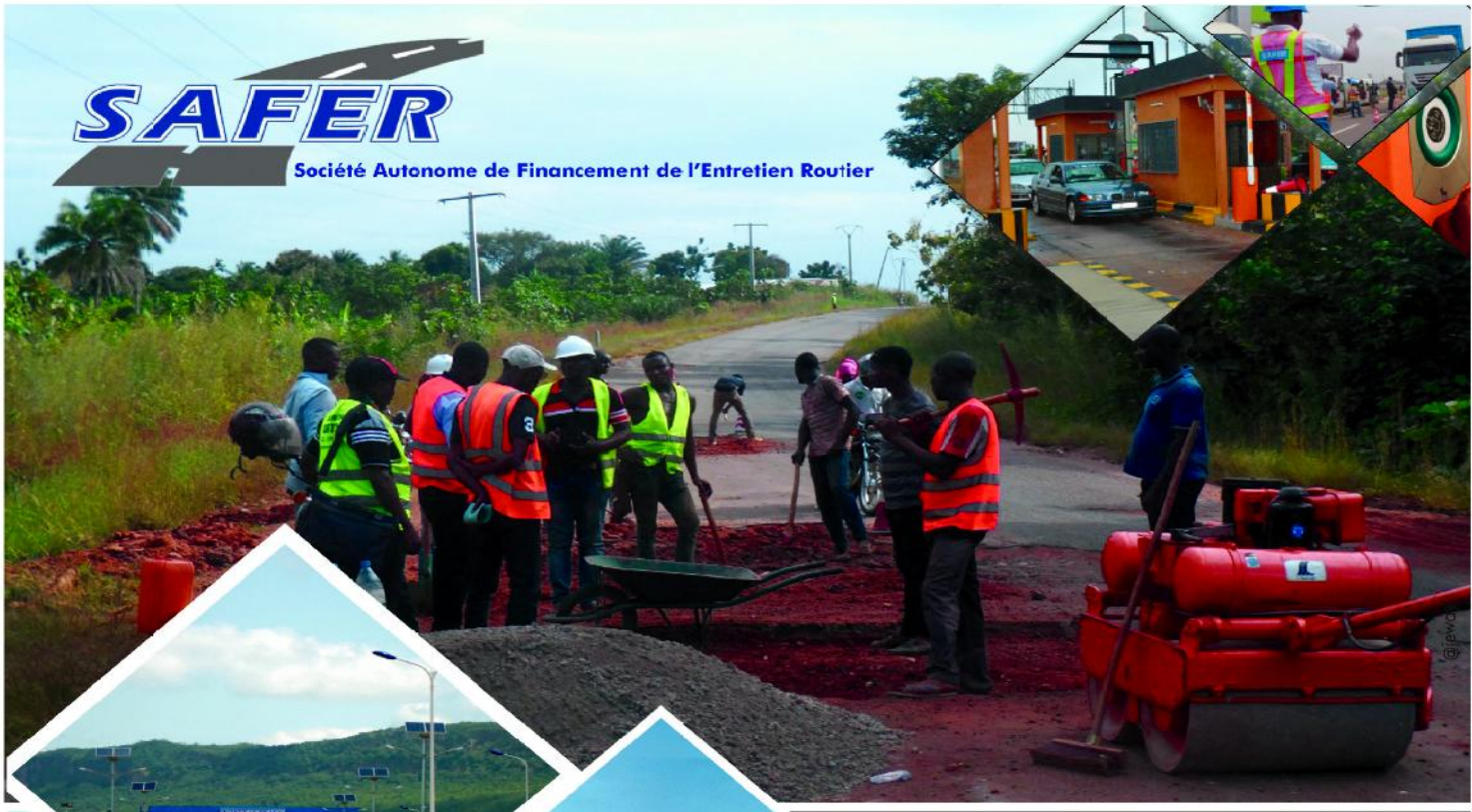

La SAFER

La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier, SAFER, un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préoccupé par détérioration sans cesse croissante du patrimoine routier national.

Créée par décret N° 2012-013/PR du 26 mars 2012, la SAFER est en effet, un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative.

Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est l'organe suprême composé des ministères dont les charges concernent notamment les Infrastructures routières ; les Finances ; les Transports ; les Pistes rurales et l'Urbanisme. Elle est aussi dotée d'un conseil d'administration constitué de trois représentants du gouvernement, de deux représentants du secteur privé et de deux représentants des usagers de la route. La SAFER est également dotée d'une direction, ordonnateur du budget de la société et responsable de sa gestion devant le conseil d'administration

Elle se fait représenter, sur toute l'étendue du territoire, par des postes de péage, à l'instar du poste de péage de Défalé, qui se charge de la collecte des fonds auprès des usagers de la route, ainsi que d'autres en cours de construction. Elle se fait aussi identifier sur le terrain par des services d'entretien routier, chargés du balayage des routes et du curage des caniveaux.

La SAFER est également un client de « Go Africa Online », qui lui offre ses services en termes de communications, donnant ainsi des renseignements à toute personne morale ou non pour mieux connaître la SAFER.

La SAFER est membre de l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africain (AFERA) et fait partie à ce titre, du Groupe Focal d'Afrique de l'Ouest (GFAO), un démembrement sous régional de la même organisaton.

- **ENTRETIEN ROUTIER**
- **GESTION DES POSTES DE PEAGE**
- **APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Route nationale n°1 (Agoè Cacaveli) Lomé-Togo 08BP:8646 Tél: +228 22 51 88 55 / 56

P.5

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS

RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES

Vision d'AFRIQUE
Hebdomadaire panafricain d'informations, d'analyses et de publicités

Siège social :
2ème von derrière
EPP Kélégougan
Récépissé:
N° 0508/02/02/15 HAAC
BP : 80349 Lomé-Togo
Tel : 90 11 87 88

Directeur Général; chargé de la publication
Adam ADJRONOU
Tel : 90 11 87 88

Email:
adamadjronou@gmail.com
Site: www.afrique-vision.com

Rédaction
Geneviève Lamboni
Adam ADJRONOU
Norbert DANSOU
Guidi AMA

Infographie:
Benjamin K. tchabi
Imprimerie
Direct print
Tirage:
2500 exemplaires

CMJN